



Municipalité de Lac-Sainte-Marie
MRC Vallée-de-la-Gatineau
Province de Québec
106, chemin de Lac-Sainte-Marie, C.P.97
Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0
Tel.: (819) 467-5437 Fax: (819) 467-3691
yblanchard@lac-sainte-marie.com

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné directeur général, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, au moins huit jours avant la séance au cours de laquelle le budget et le programme triennal d'immobilisations doivent être adoptés.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et le programme triennal de la susdite municipalité ainsi que la fixation du taux d'intérêt et de pénalité à percevoir sur les taxes non-payées pour l'année 2019 et adoption du Règlement 2019-01-001 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2019 et ils seront déposés et présentés à la prochaine séance extraordinaire du conseil municipal, soit le 23 janvier 2019, à compter de 19h00 au Centre communautaire.

Donné à Lac Sainte-Marie le 17 décembre 2018.

Yvon Blanchard, directeur général
secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Yvon Blanchard, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil municipal entre 8h30 et 16h30 le 17 décembre 2018.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 17^{ième} jour de décembre de l'an deux mille dix-huit.

Yvon Blanchard, directeur général
secrétaire-trésorier